

Complément enquête métrologique Qualité de l'air Siège de Région

Juillet 2009

Présentation CHS du 27 août 2009



Dr C.Furon - Service santé travail -DRH- Août 2009

Rappel du contexte

- Plainte des agents concernant les variations de températures, symptômes ressentis par certains (yeux, nez, gorge)
- Cas particulier du bureau 4L519 (aile C)
 - 2 personnes ayant présentés à plusieurs reprise différents symptômes
 - bilan médical négatif (étiologie?)
 - disparition des symptômes au déménagement dans autre bureau
 - bureau fermé depuis juin 2008
- Enquête métrologique 2008 :
 - Analyses complémentaires manquantes pour le bureau 4L519
 - Présence de poussières très fines hall d'accueil et rue



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Synthèse des analyses réalisées

au niveau du bureau 4L519 en 2008 et 2009

- Analyses microbiologiques : absence de germes pathogènes pour l'homme
- Mesures de champs électromagnétiques : négatives
(9 à 66 x plus faibles que les normes)
- Température et hygrométrie : satisfaisantes
- Pollution chimique et particulaire :

	Toluène / Xylène	Formal déhyde (µg/m3)	Acétal déhyde (µg/m3)	NO NO2	CO	Ozone	COV (µg/m3)	PM 10 (µg/m3)	PM 2.5 (µg/m3)
2008	-	-	-	0	0	0	<LD	0	17
2009	<10 <20	17	<5	0	0	<40	123	1	4



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Synthèse des analyses réalisées

au niveau du bureau 4L519 en 2008 et 2009

- Tous ces résultats sont < au normes (qualité air intérieur)
- Proposition de réouverture du bureau 4L519



RÉGION

Nord-Pas de Calais

Synthèse des résultats sur la qualité de l'air intérieur

Siège de Région - Juillet 2009

- Etude réalisée dans le cadre d'une mission d'audit « haute qualité environnementale » : qualité de l'air et confort olfactif
- Reprise des paramètres et des zones contrôlés lors de la campagne précédente afin de permettre des comparatifs



RÉGION

Nord-Pas de Calais

Synthèse des résultats sur la qualité de l'air intérieur

Siège de Région - Juillet 2009

- Paramètres contrôlés : NO, NO, CO, COV, Benzène, Toluène, Xylènes, Poussières alvéolaires (PM 2.5), Poussières inhalables (PM10), Ozone, Formaldéhyde, acétaldéhyde
- 20 zones ont été étudiées : hémicycle, salle de commissions permanentes, salons de réception, 2 salles de réunion Lame, local archives, imprimerie, rue x 2 (niveau R2), local documentation R1, COS, Salle de réunion R4 et 8 bureaux (niveaux 2,3,4,6)



RÉGION

Nord-Pas de Calais

Synthèse des résultats sur la qualité de l'air intérieur

Siège de Région - Juillet 2009

- Conclusions : pour tous les paramètres, les concentrations mesurées sont :
 - < aux valeurs guides trouvées dans la littérature pour lesquelles il existe un risque pour la santé,
 - < ou dans la même gamme de concentrations que celles figurant dans des études similaires sur l'évaluation de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments,
 - < aux concentrations mesurées à l'extérieur des bâtiments (lorsque ces données sont disponibles)
- Les concentrations de poussières fines (PM2.5) au niveau de la rue (2^{ème} étage) sont satisfaisantes : moyenne de 26 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et de 2 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (bloc ascenseurs bleus) contre 127 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2008.

(PM 2.5 : valeur moyenne qualité air intérieur : 34.5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ / valeur guide relatives aux effets sur la santé : 5000 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)